

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DEVE 49 Étude des trames verte et bleue dans les espaces verts parisiens - Accord de partenariat avec l'Université Paris-Sud / Laboratoire ESE – CNRS.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de signer l'accord de partenariat avec l'Université Paris-Sud / Laboratoire ESE – CNRS ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Est approuvée la signature de l'accord de partenariat entre la Mairie de Paris et l'Université Paris-Sud / Laboratoire ESE – CNRS dans le cadre de l'étude des trames verte et bleue dans les espaces verts parisiens.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO